

DEC132844DR10

Décision portant cessation de fonctions de Madame Fabienne Huber, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7517 intitulée Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie de Strasbourg (LHyGeS)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC130612DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Madame Fabienne Huber aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Madame Fabienne Huber, dans l'unité du CNRS n° UMR7517 à compter du 30 septembre 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 28 septembre 2013

Le directeur de l'unité
François Chabaux

Visa de la Déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan

Visa du Président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz